

# CHAMPNIERS

● ● ● mag' ● ● ●



## DOSSIER DU MAG

Résultat 2023 - Le budget prévisionnel 2024

### CULTURE

Projet photos :  
« Arbres extraordinaires » | Appel à la population

.....

### CCAS

Le bilan des actions 2023

.....

### TERRE DE JEUX 2024

Vos manifestations sportives



# SOMMAIRE



#Gaz hilarant



Terre de Jeux 2024



« Sensibilis'haie »

ÉDITO	3	VIE ASSOCIATIVE	18
CITOYENNETÉ	4	CHAMPNIERS TERRE DE JEUX 2024	19
RESSOURCES	4	TRAVAUX	20
DOSSIER	6	SOLIDARITÉ	22
■ Résultat 2023		STRATÉGIE TERRITORIALE	24
■ Le budget prévisionnel 2024		TRANSITION ECOLOGIQUE	26
PETITE ENFANCE	10	PORTAGE DE REPAS	28
INTERGÉNÉRATIONNEL	10	CIVISME	29
SCOLARITÉ	11	ENVIRONNEMENT	29
TEMPS FORTS	12	AGENDA	30
VIE CULTURELLE	13	CONTACTS	31
PORTFOLIO OPAL CHAMPNIERS	16		



L'évènementiel,  
l'actualité, les contacts...  
sur le site internet

Toute l'actualité sur  
Facebook



Vidéos, lectures  
imagées sur YouTube

Alertes et actualités sur  
Ma mairie en poche





## Chères Chaniéraudes, Chers Chaniérauds,

Comme chaque année à pareille époque le Conseil Municipal a, le 6 mars, adopté le budget primitif 2024 de la collectivité. Il s'agit d'une étape importante puisque ce budget prévoit l'ensemble de nos dépenses et recettes destinées, d'une part, à pourvoir au fonctionnement de la collectivité et, d'autre part, à satisfaire aux orientations de notre politique d'investissement.

Ce budget 2024 s'inscrit dans une continuité de gestion, avec les constantes que sont la recherche d'une modération dans l'évolution de nos charges en dépit des contraintes et de l'inflation qui s'imposent à nous, une stabilité de notre fiscalité communale, un effort d'investissement pour préparer l'avenir, une maîtrise de notre endettement et un regard sur nos niveaux d'épargne.

Vous trouverez dans ce magazine une présentation plus détaillée de ce budget qui bénéficie, cette année encore, des effets de la gestion rigoureuse que nous nous appliquons à mener.

Notre politique d'investissement s'inscrit dans une dynamique de transition écologique et se caractérise entre autres par des choix portant sur l'amélioration de notre patrimoine bâti qui engendreront par la suite des économies de fonctionnement. Ainsi, suite à la réalisation, dès 2020, d'un audit énergétique des bâtiments municipaux, nous avons priorisé plusieurs projets qui sont soit en voie d'achèvement, tels que la mise en place d'une solution de gestion technique centralisée et d'un contrôle d'accès des bâtiments et pour d'autres en cours de réalisation, tels que le changement des systèmes de chauffage de plusieurs sites, ou les réhabilitations de salles de classe par exemple. Toutes ces orientations sont programmées et réalisées avec une vision de long terme et en toute responsabilité vis-à-vis d'une bonne gestion de nos finances.

La préparation de l'avenir de notre territoire, communal comme intercommunal, du point de vue de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, des mobilités, du plan climat air énergie, est engagée par GrandAngoulême depuis plusieurs mois à travers la démarche Cartéclima ! Démarche ambitieuse et nécessaire, elle doit intégrer des éléments parfois contradictoires : il faut en effet respecter les obligations de la « zéro artificialisation nette » des sols mais aussi, en ce qui concerne Champniers, prévoir la production de logements publics dans le cadre de la loi SRU, et plus généralement, pour l'ensemble de l'agglomération, pouvoir répondre aux nécessités du développement économique et de la réindustrialisation. Nous participons à l'ensemble des instances chargées d'élaborer ces documents qui, une fois adoptés par les communes membres et par GrandAngoulême, fixeront les principes régissant le développement de notre agglomération pour plusieurs années.

C'est tout l'intérêt de l'action publique au niveau local qui se trouve ainsi illustrée, et en dépit de toute sa complexité, elle mobilise fortement votre équipe municipale.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine de printemps qui, outre les orientations de notre budget 2024, vous rend compte des temps forts des mois écoulés ainsi que des événements à venir. Vous y trouverez notamment un rappel sur la tenue des élections européennes du 9 juin prochain auxquelles je vous invite à participer largement, compte tenu de leurs enjeux politiques et géopolitiques.

**Michaël LAVILLE,**

Votre Maire



## Respect du voisinage



Avec le retour des beaux jours, nous voulons profiter de nos extérieurs, nous jardinons, nous bricolons, nous écoutons de la musique, etc. mais n'oublions pas que nous ne sommes pas seuls.

**Respectons le repos et la tranquillité de tous.**

Les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par un arrêté préfectoral du 20 avril 1999. **Ces activités ne doivent pas être pratiquées en dehors des jours et horaires suivants :**

- > Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ;
- > Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- > Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

## Élections européennes



# 9 juin 2024

**POUR S'INSCRIRE SUR  
LES LISTES ÉLECTORALES**

**Jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2024**  
sur [elections.interieur.gouv.fr](https://elections.interieur.gouv.fr)

**Jusqu'au 3 mai 2024**  
en mairie ou par courrier

## Les résultats du recensement | INSEE - Mis à jour en janvier 2024

Les populations légales millésimées 2020 entrent en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Population et ménages

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Densité de population (hab/km<sup>2</sup>) : **113,8**

Superficie (km<sup>2</sup>) : **45,3**

Nombre de ménages : **2 299**

### Evolution annuelle moyenne de la population

Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2014-2020

Variation de population : **-0,3%**

- Due au solde naturel : **0,2%**

- Due au solde entrées/sorties : **-0,5%**

### Logement

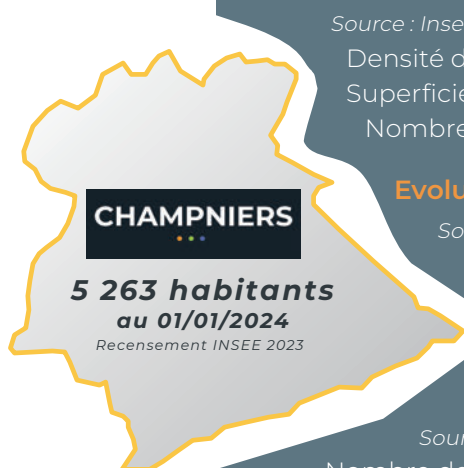
Source : Insee, séries historiques du RP, exploitation principale - 2020

Nombre de logements : **2 518**

Part des résidences principales : **91,3%**

Part des résidences secondaires (Y compris occasionnels) : **1,9%**

Part des logements vacants : **6,8%**



La population reste stable. Au dernier recensement, la commune comptait 5 266 habitants.



## La mention vous offre un coup de pouce !

Champniers renouvelle ses encouragements auprès des 16/20 ans en récompensant les Chaniérauds les plus méritants de l'année 2023 - 2024.

La « Bourse à la réussite » est accessible aux jeunes ayant obtenu des mentions à leur examen (baccalauréat ou équivalent, examen sportif titré ou culturel...) :

**Si vous obtenez la mention « Bien »**  
vous serez récompensé à hauteur de 50 € en chèques cadhoc'

**Si vous obtenez la mention « Très Bien »**  
vous serez récompensé à hauteur de 100 € en chèques cadhoc'

Faites-vous connaître avant le 31 juillet 2024 à l'accueil de la mairie au 05 45 69 88 98.

Nous vous renseignerons sur les modalités et les justificatifs à fournir.

Nous aurons l'occasion de vous féliciter lors de la cérémonie de remise des récompenses organisée en fin d'été 2024.



## Sensibilisation au gaz hilarant



### RISQUES IMMEDIATS :

Asphyxie par manque d'oxygène, perte de connaissance, brûlure par le froid du gaz expulsé, désorientation, vertiges, chutes...

Depuis quelques mois, une nouvelle pratique fait fureur chez les jeunes : le gaz hilarant, qui n'est autre que du protoxyde d'azote vendu en cartouches.

**Ces dernières, retrouvées sur de nombreux sites publics à Champniers**, sont légales, en vente libre et à bas prix.

Inhalé, ce gaz aux effets euphorisants provoque un fou rire irrépressible de quelques minutes, ainsi que des risques immédiats.

**En cas de consommations répétées et à intervalles rapprochés et / ou à fortes doses**, de sévères troubles neurologiques, hématologiques, psychiatriques ou cardiaques peuvent survenir.



# dossier

## Résultat 2023 - Le budget prévisionnel (BP) 2024



Votre adjoint  
aux ressources  
**Yann Compagnon**



« Malgré un contexte 2023 rendu difficile par l'explosion des dépenses de fluides (+300 k€), la municipalité a réussi, par sa rigueur, sa maîtrise et la vigilance de ses agents, à limiter les dégâts en clôturant l'exercice 2023 avec un excédent de fonctionnement de 820 k€ en 2023 contre 1 038 k€ en 2022. Le tout, en prenant en compte de nouvelles missions avec notamment l'internationalisation, au sein de notre collectivité, de la restauration scolaire et du portage de repas qui, après 6 mois d'activité, satisfont pleinement les familles Chaniéraudes en respectant nos engagements sur la qualité et le circuit des produits ainsi que sur l'équilibre alimentaire et financier.

Par sa maîtrise des ratios incontournables des finances locales, ce résultat excédentaire va permettre à la commune de maintenir sa forte capacité à investir, à se désendetter rapidement, le tout, sans toucher à la fiscalité des ménages pour l'année 2024.

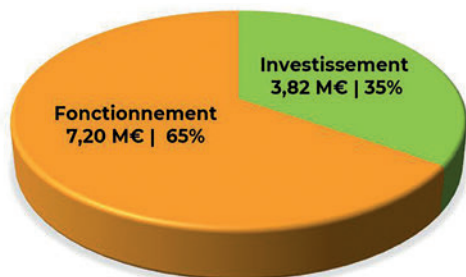
Le budget 2024 qui s'établit à un montant record de plus de 11 M€, en fonctionnement et en investissement, vous est détaillé en toute transparence dans ce dossier spécial finances comme chaque année à cette période. » Y.C.

**820 000 €**  
**Résultat de fonctionnement 2023**



**11,02 M€ BP 2024**  
**3,82 M€ INVESTISSEMENT**  
**7,20 M€ FONCTIONNEMENT**

**BUDGET PRIMITIF 2024 | 11,02 M€**



M€ : Million d'euros - 1 k€ : 1 000 €

**CA 2023**

**0,76**  
**M€**

**3,09**  
**M€**

**2,6**  
**ANS**

### Les principaux ratios financiers 2023 vs 2024

#### Épargne nette

C'est la différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement, remboursement de la dette compris. Elle témoigne de notre capacité à dégager des marges de manœuvre financières pour investir.

#### Maîtrise de l'endettement

Au 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'encours de la dette est de 2,68 M€, soit 510 €/habitant.

► À noter : -36,54 % depuis 2020

#### La capacité de désendettement est excellente

Cet indicateur signifie que la commune peut rembourser sa dette avec son épargne en moins de 3 ans, le seuil d'alerte étant compris entre 10 et 12 ans.

► À noter : 2,61 ans en 2020










**BP 2024**

**0,70**  
**M€**

**2,68**  
**M€**

**2,42**  
**ANS**

## Les chiffres repères 2024

<b>Budget de fonctionnement</b>  <b>7 200 k€</b>	<b>Dépenses réelles de fonctionnement/habitant</b>  <b>1 036 €</b>	<b>Effectifs agents</b> 57 titulaires - 6 stagiaires 9 contractuels - 3 apprentis  59 à temps complet 13 à temps non complet
<b>Budget d'investissement</b>  <b>3 818 k€</b>	<b>La part communale des taux d'imposition reste inchangée.</b>  La taxe d'habitation supprimée sur la résidence principale par décision gouvernementale reste néanmoins active sur les résidences secondaires et les logements vacants.	<b>Dépenses directes d'équipement/habitant</b>  <b>443 €</b>
<b>Dette de la commune (valeur au 01/01/2024)</b>  <b>2 685 k€</b>	<b>Capacité de désendettement (valeur au 31/12/2023)</b>  <b>2,42 ans</b>	<b>La dette par habitant (valeur 31/12/2023)</b>  <b>510 €</b>

Dans un contexte difficile pour les finances des collectivités locales, le budget 2024, voté le 6 mars, s'annonce ambitieux, responsable et prudent.

### Il s'articule autour de quatre grandes lignes :

- > La maîtrise des dépenses réelles de fonctionnement qui restent stables par rapport au BP 2023 ;
- > Le volume des dépenses d'équipement brut est en croissance de 14 % ;
- > Le financement des investissements par l'épargne, l'autofinancement ;
- > Sans augmentation de la fiscalité.



**Le budget d'investissement** se caractérise par une augmentation des dépenses d'équipement brut passant de 2 841 k€ à 3 245 k€. Le budget total d'investissement (amortissement de la dette et opérations d'ordre comprises) est de 3,82 M€, contre 4,16 M€ en 2023.



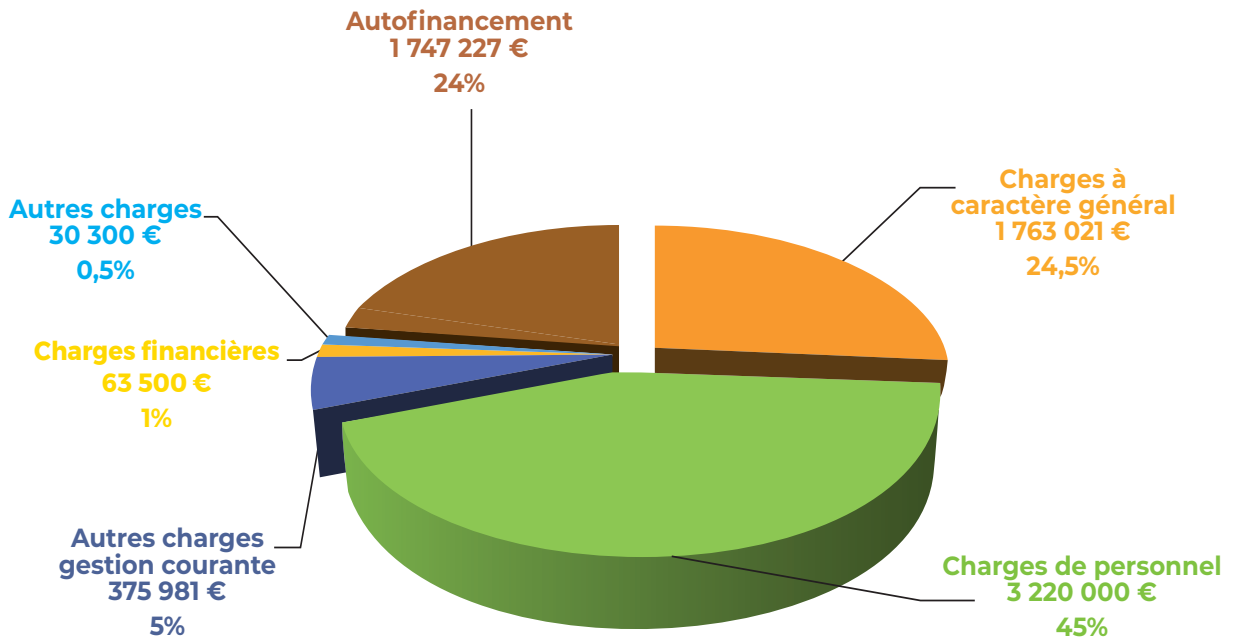
**En fonctionnement**, le budget est en hausse de 3,77 % par rapport au budget 2023.

Il se décompose entre :

- > Une stabilité des dépenses réelles de fonctionnement ;
- > Une augmentation des dépenses d'ordre (auto-financement des investissements).

# dossier

## Le budget de fonctionnement | 7 200 k€



Rénovation énergétique	222 300 €
Rénovation écoles, centre de loisirs	94 500 €
Rénovation salle du bourg (Phase 1)	49 300 €
Sécurité écoles	40 000 €
Rénovations diverses	37 550 €
Réhabilitation de l'église	19 400 €

### Travaux et bâtiments 463 050 €

Aménagement rues	100 000 €
Rue de la Menthe	80 000 €
Le petit Rochebertier	28 900 €
Sécurité La Simarde	20 000 €
Sécurité Chez Nauve	15 000 €
Impasse des Hérons	5 000 €
Places PMR Dambier	3 200 €

### Travaux de voirie 252 100 €

Eclairage public	70 000 €
Signalétique	23 500 €
Réseaux	19 230 €
Mobilier urbain	16 050 €

### Équipement de voirie 128 780 €

Informatique	34 030 €
Cuisine centrale	16 050 €
Salles	8 600 €
Ecoles	7 800 €
Matériel PCS	7 500 €
Divers équipements	6 700 €
Lingerie	4 640 €

### Matériel et mobilier 85 320 €







## 3 820 k€ | La dynamique d'investissement

D'un montant global de 3,82 M€, le budget 2024 comprend des crédits reportés de 2023 pour 0,912 M€ et les investissements nouveaux pour 2,91 M€, dont 2,33 M€ de dépenses d'équipement.

**Le budget d'investissement 2024 est financé de la manière suivante :**

- > 14 K€ de recettes reportées 2023 ;
- > 796 k€ d'affectation du résultat à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement ;
- > 1,75 M€ d'autofinancement ;
- > 102 k€ de résultat reporté 2023 ;
- > 949 k€ de subventions ;
- > 210 k€ de taxe d'aménagement et de FCTVA (récupération de TVA sur les investissements).

Hormis les dépenses d'équipement nouvelles dont la répartition figure dans l'illustration ci-dessous, les dépenses d'investissement comprennent également :

- > Le remboursement de l'annuité de la dette en capital pour 417 k€ ;
- > Des travaux effectués en régie et des reprises de subventions pour 155 k€.

**En 2024, l'effort en matière de dépenses d'équipement brut portera sur des projets tournés vers l'avenir :**

- > Des aménagements d'infrastructures, le projet de réalisation d'un complexe dédié aux sports de raquettes, rue des Bouvreuils pour 1,194 M€ ;
- > Des investissements en matière de rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux permettant de réaliser par la suite des gains de consommation d'énergies et de rejets de Gaz à Effet de Serre pour 222 k€ ;
- > Des aménagements de voirie pour 252 k€.



Plantations d'arbres	7 500 €
Jardins et Massif	7 500 €
Tonne à eau	6 000 €
Décoration de Noël	500 €

**Transition écologique**  
**21 500 €**

Acquisitions foncières	91 070 €
Etudes projets d'aménagement	45 000 €

**Stratégie territoriale**  
**136 070 €**

**Pôle sports de raquettes**

**Infrastructures**  
**1 194 000 €**

Sécurité incendie	15 000 €
Arrosage automatique stade	15 000 €
Création de murs peints	11 000 €
Jardins pédagogiques	10 500 €
Achat d'œuvres	1 500 €

**Espaces verts et embellissement**  
**53 000 €**



# PETITE ENFANCE



Votre adjointe aux affaires scolaires et aux familles  
**Karine Lebert**



**Parents, futurs parents, vous recherchez un mode d'accueil pour votre enfant de moins de 6 ans ?**

Vous vous posez des questions sur la mise en place d'un contrat de travail avec un(e) assistant(e)-maternel(le) ou une garde d'enfant à domicile...

**Le Relais Petite Enfance (RPE) est là pour vous !**

Sa responsable, Marie-Anne HUBERT, est à votre écoute. Elle vous informe et vous oriente sur :

> **Les différents modes d'accueil** : crèches, micro-crèches, crèche familiale, Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s en vous indiquant leurs disponibilités et leurs amplitudes horaires ;

> **Les aides financières** dont vous pouvez bénéficier lorsque vous faites garder votre enfant ;

> **La mise en place d'un contrat de travail** et son évolution avec un(e) assistant(e) maternel(le) ou une garde d'enfant à domicile.

**Marie-Anne HUBERT** vous reçoit sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis, après-midis de 13h30 à 17h30.



**Relais Petite Enfance**

05 45 68 71 62

ou [petite-enfance@champniers.fr](mailto:petite-enfance@champniers.fr)



En partenariat avec la MFR Sud Charente, la municipalité propose aux assistant(e)s maternel(le)s de Champniers de participer à la formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST) labellisée IPERIA, celle-ci étant adaptée à l'accueil des tout-petits.

Les professionnels intéressés peuvent contacter le Relais Petite Enfance pour toute information.

# INTERGÉNÉRATIONNEL



## Les boîtes magiques de Trampoline



C'est à leurs «mamies et papis de cœur» que les enfants de l'accueil de loisirs Trampoline ont souhaité faire plaisir en leur offrant une « boîte magique » pour les fêtes de fin d'année.

*Il n'y a pas de plus beau cadeau que de découvrir tous ces sourires en retour !*

Cette belle initiative est la continuité des échanges intergénérationnels qui se déroulent tout au long de l'année.

La famille de Trampoline souhaite remercier les aînés qui, à leur tour, sont venus rendre visite aux enfants pour leur apporter plein de surprises et partager de bons moments conviviaux.



## Nos petits champions de la lecture

Le concours « Les petits champions de la lecture » inscrit dans le cadre du Parcours Éducatif Artistique et Culturel (PEAC), est un outil proposé aux enseignants et aux médiateurs du livre.

**Cette opération vise à promouvoir la lecture sur un mode ludique, en faisant appel au plaisir du lecteur et à son partage.**

**La municipalité a invité les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute** le texte de leur choix pendant une durée de trois minutes.

**Le concours est organisé en quatre étapes :** le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien.



Une cinquantaine d'écoliers (4 classes de La Chignolle et Puy de Nelle), ont participé à la finale des écoles qui s'est tenue à Champniers le jeudi 18 janvier 2024. **Maël Brouillet**, pour l'école de La Chignolle, **Maxence Lorente** et **Théa Pelette-Prieure** pour l'école de Puy de Nelle auront l'honneur de représenter leurs écoles lors de la finale départementale.

### PRÉ-INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024 / 2025

**Si votre enfant a 3 ans cette année,  
s'il rentre en CP,  
ou si vous avez déménagé,**

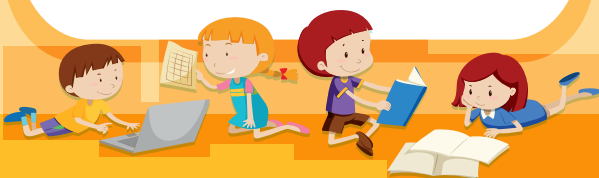
vous pouvez dès à présent l'inscrire à l'école pour la prochaine rentrée scolaire.

**Contactez le service Éducation  
au 06 60 99 46 25**

pour convenir d'un rendez-vous.

**Les pièces à présenter  
lors du rendez-vous :**

- > Livret de famille
- > Carnet de santé de l'enfant
- > Attestation de domicile
- > Numéro de sécurité sociale
- > Numéro d'allocataire CAF



### Le saviez-vous ?

Nos écoles communales accueillent **456 élèves**.



**Connaissez-vous le montant de la prise en charge des frais de scolarisation par la commune ?**

**Coût moyen annuel par élève | 90 €**

**Ce coût comprend :** Fournitures scolaires, livres, matériel pédagogique, petit équipement, aide aux projets, classe découverte, spectacle de Noël, bon d'achat Noël, transport, coopérative scolaire, piscine...

**Coût global moyen annuel par élève | 900 €**

**Ce coût comprend :** Coût scolaire + dépenses de fonctionnement (eau, électricité, entretien, abonnements, assurances, maintenances...), charges de personnels (ATSEM et entretien), intervention équipes techniques pour l'entretien de locaux et aménagements espaces verts), investissements.



## Les médaillés de la Ville

**Mercredi 10 janvier 2024**

Lors de la soirée des vœux du maire à la population, plusieurs acteurs locaux ont reçu la médaille de la Ville pour récompenser leur investissement et leur travail.

- > Marie-Claude Cardin, pour l'ensemble de son engagement et de son dévouement, notamment au sein de la présidence du comité de jumelage ces 10 dernières années ;
- > Amandine Chadeffaud, pour son excellence et sa réussite professionnelle ;
- > Sylvie et Alain Lagarde, pour leur engagement sans faille sur notre commune.

## Journée des Aînés

**Dimanche 14 janvier 2024**

Depuis 2020, la collectivité propose à ses aînés une formule au choix afin d'en satisfaire le plus grand nombre. Cette année, les plus de 73 ans pouvaient participer au déjeuner convivial ou bénéficier de bons d'achat d'une valeur de 15 € à utiliser dans les commerces de proximité du centre-bourg.

430 bons d'achat ont été distribués et près de 300 personnes ont participé au repas dansant. Cette journée a été largement appréciée par les convives et les élus.



## Médaille d'honneur

**Mercredi 6 mars 2024**

Lors du conseil municipal du mercredi 6 mars, le Maire, Michaël Laville et son adjointe en charge de la citoyenneté, Karine Lebert, entourés des élus, ont remis la médaille d'honneur pour acte de courage et de dévouement à Anthony Juin.

Au péril de sa propre sécurité, le 24 février 2023, ce Chaniéraud n'avait pas hésité à faire sortir deux personnes âgées de leur domicile en feu dans le Bourg de Champniers.

Cette action exemplaire méritait d'être récompensée, bravo à lui !





Samedi  
22 juin  
2024

Votre adjointe  
à la vie culturelle  
**Christiane Chabaud**



« Pour la troisième édition, FESTIV'été évolue et cette année, rendez-vous aux Prés de l'Or, avec deux scènes. »



A partir de 18h, vous pourrez retrouver six groupes dont : Gamines, Do Not Do, Winter Blues Band.

Sur site, vous pourrez vous restaurer et vous désaltérer. L'accès au site est libre et idéal pour se retrouver en famille et profiter de la musique dans un écrin de verdure.

En amont de l'événement, le vendredi 21 juin, le groupe « Impro' Bab » donnera un concert sur la place de l'église à 19h. » **C.C.**

## « Arbres extraordinaires »

Soirée de présentation le jeudi 11 avril 2024, à partir de 19h

Après l'étude phytosanitaire concernant le marronnier de la place d'Argence, il est apparu que son abattage était inéluctable.

Matthieu Léoutre, responsable du service transition écologique, est allé à la rencontre des riverains afin d'expliquer les résultats de l'étude. De là, est née la volonté de mettre en avant le patrimoine des arbres atypiques de la commune. En lien avec le service culturel et la section Objectif Photo de l'Amicale Laïque (OPAL), un projet d'exposition photos est en cours et sera visible en fin d'année.

Voilà pourquoi, avec l'exposition de Simon Lacoudre, artiste peintre et sculpteur, **le service culturel propose une soirée autour de la biodiversité le jeudi 11 avril.**

Au programme, vernissage de l'exposition Cosmic Garden à 19h, suivi d'une soirée d'échanges libres autour de la biodiversité, à la salle du Bourg.

Différents invités seront à l'honneur dont Thibaut Marchand qui présentera son livre sur les arbres remarquables de la région Nouvelle-Aquitaine, OPAL abordera le projet photos sur les arbres communaux, Simon Lacoudre expliquera sa démarche artistique en lien avec la nature. D'autres intervenants pourront être ajoutés au programme, selon leurs disponibilités.

Vous pouvez contacter  
**Michel Cardin** au **06 85 67 85 09**  
pour lui proposer de photographier  
un arbre dans le cadre du projet  
« Arbres extraordinaires ».

### EXPOSITION

du 23 novembre au 21 décembre inclus



# Programmation culturelle Avril > Juin

## AVRIL



### EXPOSITION | Cosmic Garden - Simon Lacoudre

Galerie Jeanne Petit | Médiathèque Lucien Deschamps

Du 2 au 27 avril

Vernissage le 11 avril à 19h suivi d'une soirée spéciale dans le cadre du projet «Arbres remarquables».

L'artiste-peintre et sculpteur décline sous différentes formes des œuvres autour de thématiques environnementales, telles que la forêt, le jardin, le potager et la biodiversité.

Il cherche à développer son art autour de projets de séries d'œuvres souvent atypiques, avec une approche parfois expérimentale pouvant faire écho au surréalisme.



### CONTE MUSICAL | Pierre et le loup - Cie Les Cagouillarts

Salle du Bourg

Mercredi 17 avril à 16h

Dès 3 ans | 35 mn | ENTRÉE LIBRE

Créé en 1936, le conte musical de Sergueï Prokofiev « Pierre et le loup » fascine toujours petits et grands.

Cécilia, violoniste professionnelle, médaillée d'or du Conservatoire d'Angoulême et Vincent, comédien professionnel, mettent en commun leurs expériences artistiques.

C'est au son enchanté du violon et aux paroles captivantes du conteur qu'ils vous proposent leur création originale et inédite, projetée sur grand écran.

### CONCERTS | CHAMPNIERS PART EN LIVE #2

Salle Safran | Espace Paul Dambier

Samedi 27 avril à 19h30

TOUT PUBLIC | 180 mn | ENTRÉE LIBRE

**Spill the Cat**, créé en 2018, propose un style Rock/Pop dans une énergie positive et contagieuse afin d'entraîner le public dans un show participatif avec de l'animation et toujours une pointe d'humour. Le groupe propose à la fois des reprises Red Hot Chili Peppers, Muse, Rihanna, Lady Gaga, mais aussi des compositions originales.

**Ündes**, projet métal mongol fondé par les « hommes du sérail » Alexis Charrier et Mat Gazeau et les hommes de la Mongolie.

Ündes développe tout sauf un métal générique : les reliefs ethniques, la vibration traditionnelle et folklorique du son du quatuor sont bien plus prononcés que chez un groupe aujourd'hui exposé et visuellement démonstratif tel que The Hu.



# MAI



## EXPOSITION | Femmes flamboyantes

- Zeina Hokayem

Galerie Jeanne Petit | Médiathèque Lucien Deschamps

Du 11 mai au 8 juin

Vernissage le 15 mai à 18h

Artiste spécialisée en trompe-l'œil, en peinture murale et sur plafond, les tableaux de Zeina Hokayem ont l'identité d'une peintre sensible et portent un message évident : le bonheur des couleurs.



## FEU D'ARTIFICE MUSICAL

Arrière de la mairie

Dimanche 19 mai à 10h30



## SPECTACLE JEUNESSE | Moi, je ne suis pas un éléphant

- Anne-Lise Vouaux-Massel

Salle du Bourg

Mardi 21 mai à 16h

Dès 6 mois | 30 mn | ENTRÉE LIBRE

Dans le cadre du festival Graines de mômes

Son père est capitaine de bateau, sa mère reine des couleurs. Hippopotames, crabes et poissons peuplent ses pensées. La pluie, le bain, la nuit, tout devient épopée. Spectacle pour une conteuse, deux mains joueuses, un parapluie et des chansons.

# JUIN



## EXPOSITION | L'Atelier des Chauvauds

Galerie Jeanne Petit | Médiathèque Lucien Deschamps

Du 15 juin au 6 juillet

Comme chaque année, l'association de peinture de la commune, l'Atelier des Chauvauds expose les différents travaux de l'année.



## FESTIV'ÉTÉ

Prés de l'Or

Samedi 22 juin à partir de 18h

Tout public | Gratuit

Voir  
page 13



## THÉÂTRE

Salle du Bourg

Samedi 29 juin à 18h

TOUT PUBLIC

Deux pièces vous seront proposées dont :

À 21h | Un air de famille - Cie du vendredi |

Œuvre de A. Jaoui et J-P Bacri

Toutes les semaines dans la famille Mesnard, on se réunit au café dont Henri est le patron et on va manger tous ensemble Aux ducs de Bretagne ! Une belle soirée familiale où chacun va "se" retrouver. De plus, c'est l'anniversaire de Yolande, la belle-fille ! Mais ce soir-là, une personne va manquer à l'appel : Arlette, la femme d'Henri, qui est partie une semaine pour... réfléchir.









Votre adjoint à la vie associative et aux sports  
**Michel Billard**



## Subventions aux associations

Les critères d'attribution des subventions, votés en date du 20 février 2023, visent à inciter les associations communales\* à participer aux manifestations organisées par la commune et à apporter leur aide.

Les montants attribués pour cette année ont été votés le 6 mars 2024.

Les subventions supplémentaires (par rapport au socle de 70 %) seront votées après que les associations concernées auront communiqué les manifestations sur lesquelles elles se positionnent (Les Traces de Champniers et Téléthon).

Si l'association n'a pas participé aux manifestations sur lesquelles elle s'était engagée, la subvention 2025 fera l'objet d'une révision du montant supplémentaire versé en 2024 (soit 10 % et/ou 30 %).

*\*hors association sous convention, d'utilité publique, APE, associations des aînés et des anciens combattants, et des attributions au forfait.*



### Subvention de base : année de référence 2022

**70 % de la subvention de base**

Participation à une **première** manifestation communale

**10 % de la subvention de base**

Participation à une **seconde** manifestation communale

**30 % de la subvention de base**

**Versement subvention 2024**

**110 % de la subvention 2022**



## Les espaces associatifs

**La Passerelle héberge les associations communales.**

Cet espace propose, entre autres, un accompagnement et des conseils aux bénévoles par le biais du partenariat avec SAVA 16.

Afin de faciliter l'organisation des activités associatives, un ensemble d'équipements est mis à disposition :

- > Salle de réunion ;
- > Bureau ;
- > Wifi ;
- > Copieur pour le fonctionnement administratif.



Assemblée Générale du Comité de jumelage à La Passerelle

**9 C'est le nombre d'espaces associatifs** que compte la commune pour répondre aux besoins des associations :

Argence, La Passerelle, René Sourgens, Espace Dambier (boulodrome, danse, dojo et ses annexes), la maison de la chasse, la salle du Bourg, le complexe sportif, le stade de football et le club house et le pôle sports de raquettes (sept. 2024).

Ainsi, la commune dispose d'infrastructures adaptées en fonction des activités qu'elles soient sportives, culturelles ou administratives.



20  
TERRE  
DE JEUX  
24

# CHAMPNIERS

VA Y AVOIR DU SPORT!

## Terre de Jeux 2024

Les élus de la commission Terre de Jeux 2024 organisent un échauffement avant les JO en vous proposant jusqu'en juillet divers événements sportifs, ouverts à tous.

### À VOS BASKETS !

Dans le cadre des manifestations, les photographes d'OPAL Champniers seront présents sur les différents sites.

Toute personne souhaitant s'opposer à la reproduction ou à la diffusion de son image pourra se signaler directement auprès des photographes.

Semaine Olympique  
et Paralympique  
Du 2 au 6 avril



Les éducateurs sportifs communaux interviendront quotidiennement auprès des écoliers.

#### Les temps forts de la semaine :

- > **Mardi 2** : Rencontre sportive entre agents
- > **Mardi 2** : Jeux d'opposition pour les écoles
- > **Mercredi 3** : Conférence « activités physiques des séniors » - 14h Salle des Lavoirs
- > **Mercredi 3** : Breakdance avec Métassi
- > **Mercredi 3 au vendredi 5** : Championnat de France de lutte UNSS
- > **Vendredi 5** : Mini-foulées inter-écoles

Course d'orientation familiale  
Dimanche 5 mai  
9h/10h30 | La Passerelle - Viville



La 4<sup>e</sup> édition de la course d'orientation familiale vous fera découvrir deux parcours sur Viville.

Les départs seront échelonnés entre 9h et 10h30 à l'espace associatif La Passerelle.

QR Code  
à flasher !

INFORMATIONS : 06 03 30 85 22

INSCRIPTIONS : formulaire internet

<https://forms.fillout.com/t/4VusySrTF8us>



24 MAI

Pour fêter le passage de la Flamme Olympique des animations seront proposées aux écoliers !



Le forum des associations  
Samedi 8 juin  
14h | Pôle sportif Les Cloux



Organisée par la commune et les associations, cette journée permet à chaque enfant, ado, adulte de pouvoir gratuitement rencontrer, découvrir et pratiquer au sein des associations participantes, les activités de loisir, de sport ou de culture proposées par le monde associatif.

A vos marques, Prêts, Champniers  
Samedi 8 juin  
14h | Pôle sportif Les Cloux



Fort du succès rencontré l'an passé, cet événement vous est de nouveau proposé.

Organisé dans le cadre du forum des associations, vous aurez la possibilité de vous confronter lors d'une série d'activités sportives et défendre les couleurs de votre village.

#### INFORMATIONS :

06 03 30 85 22

Votre référent  
Terre de Jeux 2024  
Cédric Picard





Votre adjoint aux travaux  
et qualité des réseaux  
**Didier Ducongé**



## TRAVAUX DE VOIRIE

- > Curage de fossés et arrachage de souches ;
- > Reprise des chemins suite aux inondations ;
- > Réfection de voirie de **la rue des Cormiers** :
  - Remplacement de bordures bétons ;
  - Changement et pose de nouveaux caniveaux ;
  - Réalisation d'un nouveau revêtement en enrobé à chaud.
- > Aménagement de sécurité expérimental (durée de 6 mois) de **la rue des Petits Ducs** :

Une écluse a été installée mi-janvier, en complément de la chicane posée début septembre, dans le but de réduire la vitesse en entrée et en sortie de bourg et de sécuriser les accès riverains particulièrement dangereux sur cet axe.

Ces installations ont été réalisées en accord avec les services du Département de la Charente.



Rue des Petits Ducs - Entrée du Bourg



Rue des Cormiers - Les Rossignols

## Un robot tondeuse aux stades des Cloux

Réalisée une fois par semaine, la période de tonte s'étend de mi-janvier à mi-juin, puis d'août à fin novembre (selon conditions météorologiques).

Après étude comparative des coûts, un test de 3 robots différents est en cours de réalisation. Si les tests sont concluants, le matériel sera pris en location longue durée pour l'entretien des terrains de football.

### Quelques avantages à cette nouvelle pratique :

- > Gain en temps d'agent ;
- > Moins de tassement de terrain ;
- > Moins de consommation d'énergie ;
- > Tonte plus régulière ;
- > Pas d'évacuation de tonte ;
- > Pas de nuisance sonore...



## Les 2 phases de travaux à la salle des fêtes du Bourg

« La salle des fêtes du Bourg connaît, tout au long de l'année, la plus forte fréquentation de toutes nos salles. Sa dimension à taille humaine permet d'organiser une multitude d'évènements : fêtes de famille, spectacles, rassemblements scolaires, manifestations associatives... Au cours du premier trimestre, nous avons réalisé la première phase de travaux de restauration en installant le nouveau système de chauffage. Ce dispositif permet le traitement de l'air et une gestion raisonnée du bâtiment en chauffant ou rafraîchissant la salle uniquement lorsque celle-ci est occupée. L'installation du traitement de l'air évite également l'ouverture des portes lors des fortes chaleurs et réduit l'impact du bruit pour les riverains les plus proches. Les travaux ont également compris le remplacement des menuiseries, la mise en place d'éclairages leds et la reprise du plafond et du parquet. Une seconde phase de travaux, prévue au premier trimestre 2025, finalisera cette restauration et portera sur la remise en peinture, la modification de la scène, du bar et des sanitaires ainsi qu'un nouvel aménagement scénique (son et lumière) et technique.» **D.D.**

## TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS

### > La gestion centralisée pour les bâtiments communaux

Le 7 février dernier, les élus ont présenté aux associations le nouveau système déployé dans les bâtiments permettant, via une carte, le contrôle d'accès et la gestion des énergies (chauffage, lumière, climatisation). La gestion centralisée permet :

- De mieux contrôler les dépenses énergétiques en réduisant les consommations ;
- D'optimiser le contrôle d'accès en ayant une gestion planifiée des réservations ;
- D'éviter la perte et la duplication de clés.

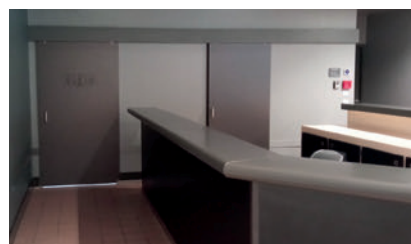
En effet, le chauffage et la lumière fonctionnent uniquement aux horaires d'occupation, définis lors du planning de réservation.

### > Au club house de foot

Nos services ont procédé au renforcement du plafond et de la toiture suite à un affaissement de la charpente.

### > Dans la salle des Lavoirs

L'aménagement de la **salle des lavoirs** est à présent terminé. Un espace de stockage équipé de 2 réfrigérateurs et d'un plan de travail, ainsi que des sanitaires ont été créés.



## Information sur la production d'énergie photovoltaïque pour nos professionnels

Une réunion d'information, réunissant une quarantaine de propriétaires fonciers des zones économiques et commerciales a été organisée le 29 février avec les interventions de Enedis, Phébus Énergie, ILAO, LM Soleil, SAEML Territoires Charente/Energie Charente.



**Votre adjointe aux solidarités  
et vice-présidente du CCAS  
Isabelle Goyaud**



« Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Champniers coordonne les actions menées dans le champ social sur le territoire communal.

Ces interventions, gérées en mairie par un agent dédié, prennent des formes très diversifiées et s'adressent aux populations les plus fragiles.

Aussi, les accompagnements portés par le CCAS sont menés en complémentarité et en collaboration avec les institutions sociales du territoire dont les services du Département de la Charente comme la Maison Des Solidarités de Gond-Pontouvre. » I.G.

Le réseau de solidarité s'est réuni le samedi 20 janvier 2024 pour fêter ensemble la nouvelle année et partager le verre de l'amitié autour des traditionnelles galettes.

Cette manifestation a réuni une trentaine de personnes : des bénévoles, des personnes visitées ainsi que des membres du CCAS de Champniers.

L'après-midi fut joyeux et animé. Il a permis d'échanger et de partager les expériences de chacun, de se retrouver tous ensemble depuis le pique-nique organisé l'été dernier. Tout le monde est reparti le sourire aux lèvres avec une plante ainsi qu'un bulbe de narcisse offerts par le CCAS.

D'autres rendez-vous vont être proposés au réseau de solidarité pour l'année 2024 afin de garder ce lien primordial pour les personnes isolées.



Si vous aussi vous souhaitez une visite de courtoisie à domicile et partager un moment de rencontre conviviale, ou bien devenir bénévole et partager votre temps auprès de ces personnes, vous pouvez contacter le **CCAS** au **05 45 69 77 05** pour toutes demandes de renseignements.

## BILAN | Les aides spécifiques en 2023



## Des ateliers pour «bien vieillir»

**Le CCAS et son partenaire l'ASEPT Charentes proposent divers ateliers tout au long de l'année ayant pour thématique principale « Bien vieillir ».**

L'Association de Santé, d'Education et de Prévention sur les Territoires des Charentes (ASEPT) est une association à la disposition des organismes de protection sociale, des acteurs des territoires et partenaires désireux de développer des initiatives en matière de prévention santé.

L'ASEPT Charentes, se veut un lieu de concertation de tous les acteurs locaux, œuvre à la promotion et à la réalisation de toute action dans les domaines de la prévention et de l'éducation en santé, et plus spécialement pour les personnes habitant dans les territoires ruraux.

### >>> En 2023...

Les ateliers « Objectif équilibre » ont été proposés aux enfants des écoles maternelles et aux séniors dans le cadre de notre labellisation Terre de Jeux 2024 pour la Semaine Nationale Olympique et Paralympique. Une conférence, ouverte au public, s'est tenue à la salle des lavoirs.

Les ateliers « Autonomie numérique », proposés aux séniors, ont regroupé 7 participants qui se sont familiarisés avec l'outil numérique pour, par exemple, pouvoir traiter leurs démarches administratives en ligne ou apprendre à communiquer sur les réseaux sociaux.

### >>> En 2024...

Les ateliers « Vers un habitat facile à vivre » ont permis aux participants (+ de 55 ans) de repérer les facteurs de risques au domicile et de les aider à organiser l'ergonomie de leur habitat. L'objectif étant d'éviter les chutes et de leur permettre de garder leur autonomie le plus longtemps possible à leur domicile.



 Association santé  
éducation et prévention  
sur les territoires  
des Charentes

Pour le second semestre 2024,  
l'ASEPT Charentes proposera aux séniors des ateliers  
**« Sommeil, le meilleur ami de l'Homme ».**

*Nous ne manquerons pas de vous communiquer  
le programme complet de ces interventions.*

Dans le cadre de la **Semaine Olympique et Paralympique**,  
une **CONFÉRENCE** « Activité physique des séniors » est proposée  
le **MERCREDI 3 AVRIL à 14h** dans la **salle des Lavoirs**  
**ENTRÉE LIBRE**

**SOP**



Votre adjoint à la stratégie territoriale et à l'urbanisme  
**Laurent Boschetto**



« Fortement plébiscitée par la population, une nouvelle saison de « On mange au marché » vous sera proposée dès le mois de mai. Le concept de vos rendez-vous du samedi midi reste le même : convivialité, animations musicales et repas au milieu des étals des commerçants. Pour passer des déjeuners festifs, en bonne compagnie et ce, jusqu'en octobre, rendez-vous place de l'église dès le 4 mai à 11h30 avec la chorale Vox Académie ! » **L.B.**



## Bilan positif pour notre commerce de proximité

### OPÉRATION Bons d'achat 2024



La commune a engagé une politique forte de redynamisation du commerce de proximité se traduisant par diverses actions, telles que le soutien au marché hebdomadaire, l'acquisition et la mise en location de locaux commerciaux ou encore le classement en linéaire commercial de la place de l'église. C'est donc en toute logique que la commune a souhaité mettre en place, une opération "Bons d'achat 2024" en direction des 73 ans et plus, dans le cadre de la journée des aînés. Cette opération constitue un soutien aux commerçants de proximité permettant de les faire connaître auprès de nouveaux clients.

**15 € en bons d'achat** ont été distribués aux 430 Chaniérauds désireux de participer à l'opération. Afin de compléter ce partenariat, les commerçants ont appliqué une remise de 5 % supplémentaires pour tout achat supérieur à 5 €.

« Un premier bilan de cette opération montre une fréquentation plus importante au marché du samedi et aux commerces du centre-bourg, entraînant un nouveau public et, nous le souhaitons, une fidélisation de celui-ci. » **L.B.**



### Merci aux commerçants pour votre engagement !

#### Les commerces de proximité :

Boulangerie Pâtisserie L'Authentique, Boulangerie Lavergne, Café des sports, Duo Coiffure- Christophe Videau, Le Fleuriste, Le Temple de Lucullus, Ma Boutique chez Nini, Idéal Beauté

#### Les commerçants du marché hebdomadaire :

Air.Créa, Coup de cœur malin, l'ostréiculteur M. Aubrière, le primeur M. Dutriat, Mi Pollo, Au marché de la volaille



# Quelles autorisations pour quels travaux ?

## PORTAIL ET CLÔTURE

Déclaration préalable

## CRÉATION D'UNE VERANDA OU TERRASSE COUVERTE

≤ 5 m<sup>2</sup> aucune formalité\*

≤ 40 m<sup>2</sup> déclaration préalable\*\*

> 40 m<sup>2</sup> permis de construire\*\*

## CRÉATION TERRASSE NON COUVERTE

Sans surélévation : aucune formalité

≤ 5 m<sup>2</sup> aucune formalité

≤ 40 m<sup>2</sup> déclaration préalable

> 40 m<sup>2</sup> permis de construire

## EXTENSION AMÉNAGEMENT DE COMBLES

≤ 40 m<sup>2</sup> déclaration préalable\*\*

> 40 m<sup>2</sup> permis de construire\*\*

## TOITURE

Déclaration préalable

## CRÉATION D'UNE FENÊTRE DE TOIT LUCARNE

Déclaration préalable (sans création de surface plancher)

## POSE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Déclaration préalable

## RAVALEMENT DE FAÇADE

Déclaration préalable

## FENÊTRE OU PORTE ENTRÉE

Création ou changement : déclaration préalable



## CONSTRUCTION D'UNE PISCINE

Non-couverte/couverte ≤ 1,80 m

- Bassin ≤ 10 m<sup>2</sup> : aucune formalité
- Bassin ≤ 100 m<sup>2</sup> : déclaration préalable
- Bassin > 100 m<sup>2</sup> : permis de construire

Couverte > 1,80 m : permis de construire

## DÉMOLITION D'UNE CONSTRUCTION

Permis de démolir\*

## ANNEXES

(ABRI DE JARDIN, APPENTIS, GARAGE...)

≤ 5 m<sup>2</sup> aucune formalité

≤ 20 m<sup>2</sup> déclaration préalable

> 20 m<sup>2</sup> permis de construire

## COUPE OU ABATTAGE D'ARBRE

Déclaration préalable si espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou site classé/inscrit

\*Sauf périmètre de monuments historiques

\*\*Sauf hors zone urbanisée U

## Vous recevez du public dans le cadre de votre activité professionnelle ?

**Vous êtes alors considéré comme un établissement recevant du public (ERP).** Les ERP sont des bâtiments, locaux ou enceintes dans lesquels sont admis des personnes extérieures. L'accès peut y être gratuit, payant, libre, restreint ou sur invitation. Pour recevoir le public, l'établissement doit respecter des règles d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

**Une autorisation d'ouverture au public doit être demandée au maire par l'exploitant de l'ERP.**

Cf. Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

**Renseignements auprès du service stratégie territoriale et urbanisme au 05 45 69 88 98.**



Votre adjointe  
à la transition écologique  
**Edith Kandel Bouchaud**



## NOUVEAU ! Les jardins familiaux

**Jardiner, discuter, partager... un site ouvert  
à la convivialité**

La commune propose des parcelles à cultiver (de 50 à 100 m<sup>2</sup>), localisées au Bourg, rue des Colverts, entre les logements intergénérationnels et l'église.

Ces parcelles, disponibles à l'automne prochain, seront équipées d'un cabanon et d'un récupérateur d'eau.

**Vous êtes intéressé,  
contactez nos services au 05 45 95 08 22.**



**La 3<sup>e</sup> édition du plus beau potager débutera  
en mai prochain.**

**Vous êtes un passionné  
à la main verte ?**

**N'hésitez plus et inscrivez-vous  
avant le 30 juin 2024.**

Le dossier de candidature est à retirer en mairie  
ou en téléchargement sur le site internet  
**champniers.fr.**



Engazonnement en cours aux Blancheteaux

## Aux Blancheteaux

Un nouvel aménagement est en cours de création proposant un espace de convivialité avec table de pique-nique et terrain de pétanque.

Les végétaux plantés, en majorité des arbres fruitiers, permettront des cueillettes gourmandes pour les habitants.

## Démarche participative

La collectivité lance une nouvelle démarche participative permettant aux habitants de contribuer à la végétalisation de l'espace public à travers l'embellissement de leur pas de porte. Ce dispositif s'inscrit dans la politique communale de préservation de la biodiversité des espaces publics, dans la lutte contre l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols. Une convention est passée entre la commune et les propriétaires.

Ce projet vise à embellir le cadre de vie en ramenant la nature et la biodiversité dans nos rues, pallier à l'arrêt de l'utilisation des désherbants, améliorer, par le végétal, la lutte contre les îlots de chaleur urbain et favoriser l'infiltration des eaux de pluie et du ruissellement...

**Pour en savoir plus,  
contactez le 05 45 95 08 22.**



## « Sensibilis'haie », un partenariat pour la biodiversité

Une haie a été plantée par les élèves de l'école de Puy de Nelle et la société de chasse la Saint-Hubert dans le cadre du projet national « Sensibilis'haie » financé par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente (FDC16) et l'office français de la biodiversité dans le cadre de l'écocontribution en partenariat avec la commune.

### Aubépine, hêtre, fusain, noisetier...

Plusieurs essences ont pris place le long des terrains de tennis du pôle sports de raquettes.

L'occasion pour les écoliers de bénéficier d'une animation présentée par la FDC16 sur le rôle de la haie pour la biodiversité.

## Prochainement

Le service espaces verts travaille sur un plan d'aménagement pour la création d'un verger situé sur la parcelle face à la mairie.



## Stockage eau de pluie



### Récupérer l'eau de pluie devient une nécessité et du bon sens.

Nos équipes techniques ont installé deux cuves de 10 m<sup>3</sup> et 5 m<sup>3</sup> pour récupérer l'eau pluviale des 1 000 m<sup>2</sup> de toiture du centre technique municipal.

Les cuves ont été remplies en seulement 2 jours.

#### L'eau collectée sert :

- > Au remplissage de la balayeuse,
- > Au nettoyage des véhicules,
- > À l'arrosage des végétaux...

## Moustiques tigres, frelons asiatiques, restez vigilant !

Qui dit beaux jours, dit aussi l'arrivée de ces nuisibles.

Chacun peut avoir un rôle à jouer contre leur prolifération.

Toute l'information sur le site de la ville de Champniers.





## Portage de repas à domicile

**Un service facile et pratique!**

**Inscriptions**

**06 68 11 81 29**

**Facturation**

**05 45 69 77 06**

**Votre repas livré chez vous  
du lundi au vendredi  
pour tous les jours de la semaine**

**CHAMPNIERS**

**Le service est destiné  
aux personnes résidant  
sur Champniers.**

Il est ouvert aux personnes à la retraite, aux personnes isolées, aux personnes en situation de handicap, et aux personnes momentanément dépendantes (en cas de sortie d'hospitalisation, rééducation, longue maladie...) qui éprouvent des difficultés à préparer leurs repas et/ou à effectuer leurs courses. Tout autre cas sera étudié spécifiquement en tenant compte des possibilités du service.

**Potage**

**+**

**Entrée**

**+**

**Viande ou poisson  
avec Légumes  
et/ou féculents**

**+**

**Fromage ou laitage  
ou salade**

**+**

**Dessert ou fruit**

**6.80 € par repas**

Tarif 2024

**Pensez au  
prélèvement  
automatique !**

## LÉGISLATION SUR LES CHATS ERRANTS

Nous assistons à une recrudescence du nombre de chats errants. Il est nécessaire de **faire stériliser** les chats mâles et femelles et **obligatoire** de procéder à leur **identification** par tatouage ou puce électronique avant l'âge de sept mois.

Article L212-10 du code rural et de la pêche maritime



### Nourrir un chat errant, ce que dit la loi

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) **interdit le nourrissage des chats errants** sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs.

Toute infraction aux dispositions du RSD est sanctionnée par une amende de 3<sup>ème</sup> classe, soit 450 € maximum comme le prévoit l'article 131-13 du Code Pénal.

**Le nourrissage des chats errants (= non stérilisés) est interdit** car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés. Le maire peut ainsi prendre un arrêté pour interdire le nourrissage des animaux errants ou en divagation sur la voirie.

**Nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale** car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratique certaines fourrières) des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier, sans compter le mécontentement du voisinage.

## ENVIRONNEMENT



### Tri des déchets alimentaires

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le tri à la source des déchets alimentaires est obligatoire pour tous.

**En d'autres termes, les déchets alimentaires sont interdits dans les sacs ou bacs noirs.**

« Les personnes qui produisent ou détiennent des quantités importantes de déchets composés majoritairement de biodéchets sont tenues de mettre en place un tri à la source de ces biodéchets. »

Code de l'Environnement – Article L 541-21-1

Depuis 20 ans, le ratio de production d'OMR (ordures ménagères résiduelles) par habitant ne cesse de diminuer sur GrandAngoulême. Cette situation découle d'une politique volontariste à l'échelle départementale : promotion du compostage individuel et collectif, sensibilisation aux comportements pauvres en déchets...

Après concertation avec l'ensemble des communes, GrandAngoulême souhaite relever ce nouveau défi collectif : une baisse de près de 50 kg d'OMR par habitant et par an.

Cet objectif ambitieux, reste réaliste car atteignable grâce à la contribution et le volontarisme de chacun d'entre nous. « Rempporter ce défi est un enjeu remarquable en matière de gestion et valorisation de nos déchets quels qu'ils soient ! Car chaque geste compte ! »

**OBJECTIF**  
**140 kg**  
d'OMR / hab. / an  
soit une baisse de  
**50 kg**  
d'OMR / hab. / an

Retrouvez la borne  
à déchets alimentaires  
la plus près de chez vous sur :

<https://ppmv.grandangouleme.fr/trier/les-dechets-alimentaires/>

# agenda...

## AVRIL

- 2 0 5 SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE**  
Pôle sportif Les Cloux
- 2 0 27 EXPOSITION | Cosmic Garden**  
- Simon Lacoudre  
Vernissage le 11 avril à 19h et soirée biodiversité  
Galerie Jeanne Petit | Médiathèque
- 10 CONSEIL MUNICIPAL - 18h30**  
Mairie
- 17 CONTE MUSICAL | Pierre et le loup à 16h**  
- Les Cagouillarts  
Salle du Bourg
- 27 CONCERTS | Champniers part en live #2 à 19h30**  
Spill the cat & ÜnDES  
Salle Safran | Espace Paul Dambier

## MAI

- 1 BRIN D'AILLET | Comité des fêtes**  
Aux Prés de l'Or  
10h - Randonnée pédestre  
12h - Brin d'aillet SUR RÉSERVATION 07 69 61 28 82
- 3 0 5 BENNE A PAPIER / CARTON non souillé**  
Ecole de Viville | Au profit des enfants de l'école
- 4 ON MANGE AU MARCHÉ à 11h30**  
Place de l'église
- 5 COURSE D'ORIENTATION FAMILIALE #4**  
- 9h/10h30  
La Passerelle | Viville
- 11 0 8 juin EXPOSITION | Femmes flamboyantes**  
- Zeina Hokayem  
Galerie Jeanne Petit | Médiathèque
- 15 DON DU SANG - De 16h30 à 19h30**  
Salle Safran | Espace Paul Dambier
- 18/19/20 FRAIRIE**
  - 19 | Feu d'artifice musical à 23h**
  - 20 | Bric à Brac aux Prés de l'Or**
- 21 SPECTACLE JEUNESSE | Moi, je ne suis pas un éléphant à 16h de A.L. Vouaux-Massel**  
Salle du Bourg
- 25 GONZESS'FEST - Dès 14h**  
Salle du Bourg



## JUIN

- 1 FLEUR D'ISA fête les années 90 et 2000**  
Stage de danse | Course et marche | Concerts
- 1 ON MANGE AU MARCHÉ à 11h30**  
Place de l'église
- 8 FORUM DES ASSOCIATIONS**
- 8 À VOS MARQUES, PRÊTS, CHAMPNIERS**  
Pôle sportif et de jeunesse Les Cloux
- 15 0 16 juill. EXPOSITION | Atelier des Chauvauds**  
Galerie Jeanne Petit | Médiathèque
- 21 CONCERT | Impro'Bab**  
Place de l'église
- 22 FESTIV'ÉTÉ #3 - Dès 18h**  
Près de l'Or
- 29 APRÈS-MIDI THÉÂTRE - De 15h à 18h**  
Salle du Bourg

### CHALLENGE

"Collect'Mobile  
un geste  
pour ma ville"  
est lancé jusqu'au  
31 mai 2024.



L'association des Maires de la Charente, Orange et Champniers s'allient pour une vaste opération de collecte et recyclage des mobiles.

Nous vous invitons à venir déposer vos anciens mobiles dans un collecteur mis à disposition à l'accueil de la mairie.

Par des gestes simples, montrons notre engagement commun pour la planète !

### Ils ont choisi Champniers

- 0 Charles VERDOUX | Tendance Plâtre**  
Entreprise de plâtrerie traditionnelle  
Restauration de patrimoine/neuf  
06 64 69 33 59 | 400 rue J-L N.de la Valette  
tendanceplatre@gmail.com



## MAIRIE

**Astreinte Mairie 06 60 74 75 66**  
**(Urgence en dehors des horaires d'ouverture)**

### MAIRIE DE CHAMPNIERS

1, rue des Grives Musiciennes  
05 45 69 88 98 | [courrier@champniers.fr](mailto:courrier@champniers.fr)  
[www.champniers.fr](http://www.champniers.fr)  
Facebook - @mairiedechampniers

## ADMINISTRATIF

- > **Accueil/État civil/Secrétariat**  
05 45 69 88 98
- > **Titres d'Identité**  
05 45 69 48 25
- > **Police municipale**  
05 45 69 77 07 ou 06 60 74 75 48

## CULTUREL COMMUNICATION ANIMATIONS

- > **Directeur**  
05 45 69 48 23 ou 06 60 74 74 31
- > **Médiathèque/Médiation culturelle**  
06 03 30 39 33
- > **Communication**  
06 15 04 12 94
- > **Logistique/Animations/Manifestations**  
06 60 74 75 36 ou 06 03 39 48 27

## ENFANCE JEUNESSE ÉDUCATION SPORTS

- > **Secrétariat / Comptabilité**  
05 45 68 30 25
- > **Restaurant scolaire et portage de repas**  
06 68 11 81 29

## TECHNIQUES ET AMÉNAGEMENT

- > **Secrétariat/Comptabilité**  
05 45 95 08 22

## CHARENTE LIBRE correspondant local

- > **Gérard Mathé** - 06 75 65 88 91  
[mathe.gerard@neuf.fr](mailto:mathe.gerard@neuf.fr)

## MÉDIATION SOCIALE

- > **OMEGA** - 05 45 38 69 83
- > **M<sup>me</sup> Poignant** - 05 45 69 88 98

## SOINS

- > **Médecins Généralistes - Cabinet médical**  
E. Fèvre / A. Deloor Demay / O. Quellard  
05 45 69 91 00
- > **Dentistes**  
M-A. Triki-Fradin / G. Jacqmin / E. Jacqmin  
05 45 69 90 91
- > **Infirmières à Domicile**  
Angélique Aouar - 06 32 22 70 10  
Chantal Arnaud - 05 45 69 08 08  
Hélène Camy - 05 45 69 08 08  
Harmonie Collet - 06 32 22 70 10  
Morgane Pichereau - 06 32 22 70 10
- > **Pharmacies**  
Mappa (Bourg) - 05 45 69 93 60  
Richez (Géant Casino) - 05 45 68 22 79
- 
- > **Diététicienne**  
Maëlle Pierquet - 06 58 38 06 32
- > **Masseurs - Kinésithérapeutes**  
Magali Lavaud - 07 81 77 65 29  
Dorine Vigier - 07 67 79 58 12
- > **Naturopathe - Iridologue**  
Nadine Le Bihan - 07 69 55 10 77
- > **Orthophonistes**  
Isabelle Vriet - 05 45 92 06 88  
Virginie Guérineau - 06 59 43 32 12
- > **Ostéopathes**  
Aurélié Pitault - 05 45 90 83 87  
Elodie Pradier - 06 26 35 70 84
- > **Podologue / Réflexologue**  
Julie Barraud - 07 80 95 92 13
- > **Psychologue**  
Amélie Rastier - 06 35 45 30 78
- > **Psychologue clinicienne**  
Jade Muller - 06 09 78 49 06
- > **Réflexologues**  
Amandine Guinot-Marchat - 07 49 59 60 64  
Estelle Millac - 06 77 71 16 81  
Vanessa Vanhoof - 06 21 14 54 34
- > **Réflexologue / Naturopathe**  
Valérie Morel - 06 10 18 24 77
- > **Sophrologue - Relaxologue**  
Marie Lairaud - 05 45 92 03 03

## URGENCES



Général	112
Pompiers	18
SAMU/SMUR/ Urgence Médicale	15
Police Secours	17
Gendarmerie Angoulême	05 45 37 50 00
Violences faites aux femmes	3919
Pharmacie de garde	3915

CONCERTS  
LIVE PAINTING  
FOODTRUCKS • BUVETTES

# FESTIV'ÉTÉ #3

CHAMPNIERS

À PARTIR  
DE 18 H

2  
SCÈNES

6  
GROUPEs

WOW

SAMEDI 22 JUIN

SITE DES PRÈS DE L'OR  
RUE DES COVERTS  
16430 - CHAMPNIERS

